

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 23 (1885)  
**Heft:** 15

**Artikel:** Opéra  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188699>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

du Faucigny, en l'an de grâce 1824. La garde urbaine de La Roche avait à sa tête un tambour-major, du nom de Martin Humbert, doué d'une magnifique paire de moustaches, lui donnant une tournure de carbonaro, qui parut quelque peu suspecte à l'autorité militaire sarde. Aussi, celle-ci ne tarda-t-elle point à réclamer la suppression de cet ornement séditieux, par la lettre suivante, adressée au syndic de la Roche :

Bonneville, le 17 juillet 1824.

Mossieu le syndic,

Le 8 du courant jé envoyoyez deux carabinière de cette station à la Roche, pour maintenir le bon ordre, de manière que ayant fait rencontre du tambour-major de la Compagnie de votre commune, le quelle avez des moustaches longues nuisibles au Gouvernement, le Carabinier lui ont fait la proposition de les faire couper.

Celui la ayant fait une réponse peu analogue à la question, par conséquence je vous prie Mr le Sindic de vouloir bien lui faire de suite couper pour éviter quelque circonstance funeste à son égard.

Je vous salue avec considération.

*Le Brigadier Commandant  
le lieutenance des Carabinière de la province*

BOLLA.

#### Le 13 et le vendredi.

Voici deux mois de suite que le treize tombe un vendredi. A ce propos, on peut rappeler quelques souvenirs intéressants :

On sait pourquoi le *vendredi* est regardé comme néfaste ; c'est ce jour-là que Jésus fut crucifié. Le *treize* est fatal, parce qu'au dernier repas du Christ, des treize apôtres présents, un devait le trahir.

Autrefois, dans le Nord, on n'entrepenrait rien les vendredis et les treizes. Les cultivateurs n'alliaient même pas aux champs. Une loi défendait de soumettre, les vendredis, les criminels aux épreuves du feu et de l'eau. Au quatorzième siècle, il était défendu à un capitaine de livrer bataille un vendredi.

En 1675, Colbert chercha les moyens « d'oster ces crépuscules de l'esprit des matelots », à la suite d'une plainte de l'amiral Volbelle, qui, commandant une flotte, ne put mettre à la voile parce qu'il avait donné ordre de partir un vendredi. Quoi qu'il en soit, l'histoire a rapporté de bizarres coïncidences.

Ainsi, Louis XIII était le treizième roi de France de ce nom. Son nom, Luys de Bourbon, et celui de sa femme, Anne d'Autriche, avaient chacun treize lettres. Lorsqu'ils se marièrent, les deux époux avaient chacun treize ans.

Louis XIII n'était pas superstitieux ; ces singularités lui faisaient, au contraire, préférer le treize et le vendredi, il choisissait ces dates pour tout entreprendre et signer ses décrets.

Louis XIII mourut un jeudi. Dans ses derniers moments, sa seule préoccupation fut de prier son médecin de faire son possible pour prolonger son existence jusqu'au lendemain, afin qu'il pût mourir un vendredi.

#### Connaissances utiles.

*A nos ménagères de la campagne.* — Voulez-vous faire une surprise à vos maris et leur offrir, un mois avant l'époque ordinaire de la maturité, un plat de pois ou de haricots verts : mettez de la bonne terre de jardin, mais sans fumier, dans des pots à fleurs, de mauvaises tasses ou des pots félés, plantez-y dès à présent quatre à cinq grains de pois ou de haricots. Conservez ces pots à la cuisine, à l'écurie, où vous voudrez, moyennant que ce soit à l'abri de la gelée. Vos pois ou haricots levés, mettez-les aussi souvent que possible à l'air, au soleil ou à la pluie, réintégrez-les dès que la gelée menace. Au commencement de mai, vous repiquerez vos pois ou haricots au jardin, en renversant le pot et en ayant soin de conserver la terre du pot autour des racines. Vous arroserez, s'il le faut. Au bout de quelques jours, vos plantes auront repris et pousseront avec une vigueur extraordinaire.

**OPÉRA.** — La troupe lyrique, dirigée par M. Fronty, débutera mercredi 15 courant, par le **Barbier de Séville**. Renseignés à bonne source, nous croyons pouvoir dire que tous les principaux emplois seront tenus par des artistes de talent. Le ténor, M. Marris, réunit les agréments physiques à une voix et un jeu qui lui ont déjà valu de nombreux succès. L'éloge de Mme Fronty, 1<sup>re</sup> chanteuse, est tout dans le souvenir des ovations qui lui ont été faites dans le temps sur notre scène. La 1<sup>re</sup> basse, M. Fronty, et le baryton, M. Artières, sont, paraît-il, excellents, et l'on ne dit pas moins de bien de Mme Plantin, 1<sup>re</sup> dugazon. — Tout nous fait présumer en outre que M. Fronty, artiste consciencieux et capable, voudra tous ses efforts à la réussite de son entreprise. Des traités faits par lui avec les éditeurs nous assurent la représentation d'un choix d'opéras charmants et peu connus de notre public. On peut citer, entr'autres : *Lakmé*, *Hamlet*, *l'Etoile du Nord*, *la Jolie fille de Perth*, *la Reine Topaze*, *le Jour et la Nuit*, *Mlle Nitouche*, etc.

Puisse le public lausannois encourager nos artistes dès le début.

La livraison d'avril de la **BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE** contient les articles suivants :

Camoens, par M. Monnier. — Le secret du notaire, nouvelle par le D<sup>r</sup> Châtelain. — Une excursion en Sicile, par V. de Floriant. — La diplomatie chinoise, par Maurice Jametel (2<sup>me</sup> et dernière partie). — Un jubilé littéraire en Pologne. — Jean Kochanowski, par L. Léger. — Le vendredi de ces dames, croquis genevois par J. des Roches. — Les Juifs en Italie, par Honoré Mereu (2<sup>me</sup> et dernière partie) Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, russe, suisse, politique.

Bureau chez Georges Bridel, à Lausanne.

**AVIS.** — Nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas encore réglé leur abonnement, sont priés de nous en expédier le montant par mandat de poste, d'ici au 30 courant. Pour un an, 7 fr. 20 ; pour 6 mois, 3 fr. 80, affranchissement compris.

L. MONNET.